

DEPOSE LEGAL

FRIX: 25 FRANCS LE NUMERO

Dimanche 11 - Lundi 12 oct. 1964

NUMERO 523

# LE JOURNAL



SOMMAIRE

Page 4.  
- A propos de l'admission du Malawi à l'ONU  
- L'Afrique du Sud.  
- Sports.

La qualité civique...  
comme exige que le...  
peuple, ses intérêts...  
les aspirations, et...  
les droits polari...  
ent l'ensemble de...  
les activités.  
A. Sékou Touré

Redaction - Administration  
Publicité  
Adresse Télégraphique : Agutpres  
B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE  
ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE  
DE GUINEE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

## Le « Sommet des non-alignés » au Caire Interventions des délégués

La conférence des pays non-alignés a adopté jeudi à l'unanimité une proposition du Président Nasser aux termes de laquelle un message a été adressé au gouvernement sud-africain pour protester contre les condamnations à mort de trois dirigeants nationalistes africains.

Les délégués ont également décidé à l'unanimité d'adresser un message à U Thant secrétaire général des Nations Unies lui demandant d'intervenir personnellement pour mettre fin à cette injustice inhumaine.

C'est M. Diallo Telli, secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine qui a porté cette question à l'attention des délégués, indiquant qu'il venait de recevoir un message émanant de nationalistes africains actuellement réunis à Dar-Es-Salam.

M. Ngendandumwe, premier ministre du Burundi, prenant la parole à la conférence a, lui aussi, condamné les interventions étrangères dans les affaires intérieures d'un autre pays.

M. Modibo Kéita, Président de la République Malienne a recommandé que les pays non-alignés

coopèrent dans tous les domaines. Il a demandé que les ingérences étrangères au Congo cessent immédiatement, que le blocus de Cuba doit être levé que les troupes étrangères quittent le Sud Vietnam et que les peuples divisés de Corée et du Vietnam soient réunis.

Le Président malien a ensuite suggéré que la conférence examine la possibilité d'aider les pays «attaqués par l'impérialisme.»

Le Président Ahidjo de son côté a préconisé une action unifiée des pays non-alignés, qui devraient coordonner le travail et la production, et mettre leurs moyens de communication en commun. Mais, a poursuivi le Président Ahidjo, il ne faut pas attribuer au non-alignement un caractère idéologique, et il faut le tenir à l'abri de tout ce qui peut nuire à son caractère de coopération internationale.

M. Osvaldo Dorticos, Président de la République de Cuba, a attiré l'attention de la conférence sur le danger d'un système de groupements dont l'existence

représente un danger pour la paix. Comment peut-on parler d'auto-détermination, a dit M. Dorticos, alors que rien n'est fait pour mettre un terme à l'ingérence étrangère au Congo ou des bandes de mercenaires sont à l'œuvre ? Comment peut-on parler de paix mondiale alors que les Etats-Unis commettent des agressions au Vietnam et au Cambodge ? Le peuple cubain pour sa part, donne son appui à tout effort pour établir la paix mondiale, et sa politique étrangère est fondée sur la coexistence pacifique.

La crise cubaine, a poursuivi le Président Dorticos, n'est pas un fruit de la guerre froide elle représente la lutte des pays d'Amérique latine contre le colonialisme. Cuba est prêt à régler ses divergences avec les Etats-Unis.

## Départ pour Genève de la délégation guinéenne à la conférence de Radiodiffusion

Le Directeur général des Services de l'Information et du Tourisme, M. Diallo Alpha a quitté Conakry vendredi matin par le régulier d'Air Guinée à destination de Paris et Genève où il conduira la délégation guinéenne composée des ingénieurs Maurice Saadi et Diallo Yaya, à la Conférence de Radiodiffusion sur Ondes kilométriques et hectométriques.

On se souvient qu'en janvier dernier, cette conférence avait fait l'objet d'une réunion préparatoire à laquelle étaient conviés 60 pays africains, arabes et européens. Présidée par M. Diallo Alpha, chef de la délégation guinéenne, elle avait eu pour but, de rechercher les bases de répartition des fréquences radio dans les ondes moyennes et d'établir un plan d'assignation en correspondance avec le plan européen pour éviter les brouillages nuisibles et assurer une meilleure écoute des stations africaines.

On se souvient également qu'en avril 1963, une autre conférence avait réuni à Genève les délégués africains et européens pour la répartition des fréquences en Ondes métriques et décamétriques. Principalement axée sur les émetteurs de télévision, cette conférence avait été également présidée par le Directeur général des Services de l'Information au nom de la République de Guinée.

Après Genève, M. Diallo Alpha participera en sa qualité de Vice-Président de l'Union des Agences d'Information Africaines, à la réunion du Comité Exécutif de cette organisation panafricaine prévue à Rabat du 15 au 18 octobre 1964.

A l'issue des travaux de la Conférence internationale de Genève, le Directeur général des Services de l'Information se rendra aux Etats-Unis où sur l'invitation du Gouvernement américain, il assistera aux élections présidentielles américaines.

## Arrêté du Ministère de la Fonction Publique Promotion des cadres administratifs

Par arrêté n° 7046 du Ministère de la Fonction publique et du Travail en date du 26 septembre 1964, sont promus pour compter des dates ci-après, les agents des cadres de l'Administration générale dont les noms suivent au titre de l'année 1964.

### I. - SECRETAIRES D'ADMINISTRATION

Pour le grade de secrétaire d'Administration principal 1er échelon :

- MM. Touré Mohamed N'Fa (Payeur) pour compter du 1-1-64 ;
- Diagne Ousmane (Inspecteur Divisionnaire Labé) pour compter du 1-1-64 ;
- Diakité Moussa (Ministère de la Justice) pour compter du 1-1-64 ;
- Kaba Kéfing (Crédit National Macenta) pour compter du 1-1-64 ;
- Kamara Mamadi (Service

- Pensions) pour compter du 1-1-64 ;
- Traoré Youssouf (Ministère Finances) pour compter du 1-1-64 ;
- Camara Mory (Inspecteur A. A. F. Conakry) pour compter du 1-1-64 ;
- Condé Lancelé (Ministère Justice) pour compter du 1-1-64 ;
- Oularé Balla (Commandant d'Arrondissement central Kindia) pour compter du 1-1-64 ;
- Toukara Cellou (adjoint au C.G.C.) pour compter du 1-1-64 ;
- Barry Nianga (Payeur Kouroussa) pour compter du 1-1-64 ;
- Camara Kémoko (Commandant d'Arrondissement Siguiri) pour compter du 1-1-64 ;

Secrétaires d'Administration première classe, 3e échelon.

( Suite page 2

## Interview avec le Dr. Ousmane Keita

### « L'Afrique doit elle aussi jouir des bienfaits de l'O. M. S. »

Nous publions l'interview accordée par le Dr Ousmane Kéita, directeur de Cabinet au Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales.

Le Dr Ousmane Kéita a représenté la République de Guinée à la 14e Session du Comité Régional de l'O.M.S pour l'Afrique qui s'est tenue à Genève du 14 au 21 septembre 1964.

**Question - Vous venez de participer à Genève à la 14e Session du Comité Régional de l'O.M.S pour l'Afrique - Quel était le but de cette réunion - pourquoi s'est-elle tenue en Suisse au lieu de Brazzaville siège normal du Comité ?**

**Réponse :** Je viens en effet de Genève, où il s'est tenue la 14e Session du Comité Régional de l'O.M.S. pour l'Afrique.

Cette Session avait pour but d'étudier le budget de la région Africaine, les problèmes administratifs concernant son fonctionnement, voir les conditions d'application des résolutions et décisions qui ont été votées, lors de la 17e Assemblée Mondiale de la Santé. Elle devait ensuite élire un directeur régional pour l'Afrique, car depuis le départ du titulaire du

poste, le Dr. Cambounac, la Région africaine est dirigée par un représentant personnel du Directeur général de l'Organisation.

La Session a eu lieu à Genève, et non à Brazzaville parce que d'abord certainement il y a des raisons politiques du fait que l'Afrique du Sud a été expulsée et que nous pouvions ne pas l'accepter, mais la raison officielle avancée par l'Organisation est que les locaux de Brazzaville sont restreints pour le moment.

**Question : Au cours de cette Session vous avez fait au nom des Etats Africains de la Région une déclaration au sujet de la présence des délégués du Portugal. Voulez-vous exprimer à nos lecteurs le contenu de cette déclaration ?**

**Réponse :** Oui, j'étais sur la demande de tous les délégués de la Région Africaine, amené à faire une déclaration ; c'était une prise de position nette vis-à-vis de la présence du Portugal. J'ai été amené à faire un avertissement officiel et solennel au délégué du Portugal. J'ai fait savoir notamment que nous ne pouvons plus supporter la présence des délégués de cet Etat et que s'ils persistaient à assister aux Réunions du Comité Régional et même à l'As-

semblée Mondiale, nous risquons de prendre des mesures c'est-à-dire de faire une déclaration de guerre comme nous l'avons fait vis-à-vis de l'Afrique du Sud.

**Question . Il semble qu'à l'Assemblée certains délégués aiment à dire que ces positions sont politiques et que la politique n'a pas place à l'O.M.S qui est une Assemblée technique.**

**Réponse :** Ce sont les arguments de certaines tendances qui veulent trouver lorsque les problèmes sont débattus des moyens dilatoires pour les étudier.

En fait, la politique conditionne la technique pour nous. Il n'y a pas de problème technique sans qu'il n'y ait une base politique. Pour nous, il y a interférence de politique sur la technique C'est en raison de cela que nous sommes obligés de faire intervenir l'aspect politique pour mieux influencer, mieux faire asseoir la technique. Je donnerais un exemple : nos pays qui étaient colonisés à l'époque, la technique était directement sous la coupe du colonisateur.

(Suite page 2)



# La vie dans la Nation

## L'O. M. S.

(Suite de la page 4)

Après nos indépendances respectives, l'influence politique a agi favorablement sur le technique et c'est pourquoi au niveau de l'O.M.S. qui est une instance technique, nous intervenons de façon politique pour que les conditions techniques, les conditions médicales soient favorablement influencées pour nos populations.

**Question : Voudriez-vous nous dire quelle est la situation actuelle de l'Afrique du Sud vis-à-vis de l'Organisation ?**

**Réponse :** Nous avons pu constater simplement lors de cette Session l'absence de l'Afrique du Sud au niveau du Comité Régional. Au cours de la 17<sup>e</sup> Assemblée Mondiale de la Santé, l'Afrique du Sud a été exclue. Nous avons pu voter une résolution, la W.H.A. 1750 qui demandait à l'Organisation, et notamment au Directeur général et au Conseil Exécutif de prendre des dispositions et de faire des propositions formelles pour exclure définitivement l'Afrique du Sud de l'O.M.S. Mais en fait, si l'Afrique du Sud a été exclue de la 17<sup>e</sup> Assemblée, il n'en reste pas moins qu'elle a droit de citer légalement au sein de l'Organisation. Ce fut d'ailleurs le travail confié par le groupe africain à la délégation guinéenne de faire une proposition d'amendement tendant à trouver des conditions légales d'exclusion de l'Afrique du Sud. Ce que nous avons fait à ce propos a été appuyé par d'autres Etats.

L'Afrique du Sud se trouve dans une position que nous ignorons ; une position d'expectative ou une position technique, mais l'essentiel pour nous c'est qu'elle ne se soit pas présentée, et nous pensons qu'elle restera dans cette situation, si elle ne veut pas recevoir les coups que nous ne manquerons pas de lui assener chaque fois que ses délégués seront présents au niveau de notre Organisation.

**Question : Quels sont les liens fonctionnels et de structure du comité régional avec l'organisation et particulièrement le siège à Genève ?**

**Réponse :** Je suis obligé de faire un schéma de l'O.M.S. :

A Genève se trouve le siège avec la Direction générale. L'Organisation se repose sur six Régions dont la Région « AFRIQUE », la Région AMERIQUE, la Région « ASIE-DU-SUD-EST », la Région « EUROPE », la Région MEDITERRANEE, ORIENTAL » la Région du « PACIFIQUE OCCIDENTAL »

La Région « Africaine » a son siège à Brazzaville. A la tête de cette Région se trouve un directeur régional que nous venons d'être en la personne du Dr. QUENUM ALFRED du Dahomey. Les problèmes qui sont débattus au niveau de l'Assemblée Mondiale, sont repris lorsqu'ils ont un intérêt régional par la Région. A ce propos, devait-il indiquer, le Comité régional se réunit et discute des problèmes qu'il s'agisse des problèmes financiers, de problèmes techniques, des problèmes

d'éradication des maladies.

**Question : Depuis deux ans, le groupe Africain remporte des succès à l'O.M.S. - A quoi cela est-il dû ?**

**Réponse :** Il faut remonter à NEW-DELHI en 1960, où les Etats Africains avaient une action dispersée, partant inefficace parce que chaque pays traitait ses problèmes particuliers, chaque délégation ne se souciait pas de l'intérêt général de la région. Alors ainsi les délégués ont fait des votes dispersés ; ils ont perdu les sièges auxquels nous avons droit au niveau du Conseil Exécutif. Mais depuis deux ans nous nous sommes groupés, nous nous sommes organisés, et avec elle, nous, nos amis, les amis du Sud-Est Asiatique les amis des pays arabes, les amis des pays de l'Amérique Latine.

Ainsi, nous parvenons à grouper une majorité souvent appréciable, automatique partant de l'O.U.A. et une majorité amplifiée du fait de l'apport des amis des autres pays. Ainsi donc devait-il déclaré, nous parvenons à arracher des succès qui font honneur à l'Afrique.

Au sein de notre Organisation interne, image de l'O.U.A. organisation que j'ai présidée pendant deux ans, nous parvenons à harmoniser nos actions, ce qui fait que nous constituons actuellement un bloc sans fissure, un bloc efficace, qui, s'il continue à marcher ainsi enlèvera des victoires, et mettra l'Afrique au rang des Nations qui exploitent, qui utilisent au maximum les bienfaits de l'O.M.S., a conclu le Docteur Ousmane Keita.

### La Paillette Restaurant Bar - Dancing

La Direction de la « Paillette » est heureuse d'annoncer à son aimable clientèle qu'à partir du 2 Octobre, les dimanches et jours fériés, vous pouvez venir à ses apéritifs dansants, animés par la nouvelle formation de l'orchestre CAMARA.

Venez nombreux dans l'unique cadre de son jardin de 18 h. à 20 h. En semaine musique amovante.

A partir de 20 h, vous pourrez apprécier son restaurant et sa nouvelle formule.

Quant à son bar climatisé vous pourrez apprécier son nouveau cadre typique toujours, sauf le lundi, de 18 h. à l'aube.

## Promotion des cadres de l'Administration Générale

(Suite de la première page)

**Pour le grade de secrétaire d'Administration de 1ère classe 1er échelon :**

MM. Oularé Laye (Macenta) pour compter du 1-1-64 ; Sow Saliou (Comptabilité du Plan) pour compter du 1-1-64 ;

Mme Touré, née Diané Sarata (I P 1 Conakry) pour compter du 1-1-64 ;

MM. Conté Kémoko (B.C.A.G.) pour compter du 1-1-64 ; Touré Ansoumane (Ministère Transports) pour compter du 1-1-64 ; Marcel Cros (B.C.R.G.) pour compter du 1-2-64 ; Traoré Bouréma (Ministère Affaires étrangères) pour compter du 1-1-64 ; Condé Ibrahima (Gouverneur Boffa) pour compter du 1-1-64 ;

Secrétaires d'Administration 2e classe, 2e échelon.

### II. - COMMIS DES SERVICES ADMINISTRATIFS, FINANCIERS ET COMPTABLES

**Pour le grade de commis principal de classe exceptionnelle :**

MM. Béjanit Louis (Ministère de la Défense Nationale et de la Sécurité) pour compter du 1-1-64 ; Sylla Abdoulaye (Ministère de la Défense Nationale et de la Sécurité) pour compter du 1-1-64 ;

Commis principaux 3e échelon.

**Pour le grade de commis principal 1er échelon :**

MM. Camara Faciné (Direction du Budget) pour compter du 1-1-64 ; El-Hadj Tall Habib (gouverneur R. A. Conakry) pour compter du 1-7-64 ; Barry Mamadou Siradiou (Crédit National N'Zérékoré) pour compter du 1-1-64 ; Chérif Sékou (Gouverneur R. A. Beyla) pour compter du 1-1-64 ; Hadiri Mohamed (B.C.R.G. Conakry) pour compter du 1-1-64 ;

Commis des S.A.F.C. de 1ère classe, 3e échelon.

**Pour le grade de commis des S.A.F.C. de 1ère classe, 1er échelon :**

MM. Kaba Mory (B.C.R.G. Conakry) pour compter du 1-7-64 ; Sow Souleymane (Payerie Centrale) pour compter du 1-7-64 ;

Commis des S.A.F.C. de 2e classe, 4e échelon.

### III. - COMMIS DES SERVICES ADMINISTRATIFS

**Pour le grade des commis ordinaire de 1ère classe :**

M. Yaora Mamady Lamina R. A. Kankan) pour compter du 1-5-64 ;

**Commis ordinaire de 2e classe.**

### IV. - COMMIS EXPEDITIONNAIRES

**Pour le grade de commis-expéditionnaire principal de classe exceptionnelle.**

Mme Aublet, née Marie (Ministère Affaires étrangères) pour compter du 1-1-64 ;

MM. Laurence Joseph Benjamin (Chef de Cabinet M.E.N.) pour compter du 1-1-64 ;

Cissé Ibrahima (Santé Conakry) pour compter du 1-3-64 ;

Kamano André Moffi (R. A. Boké) pour compter du 1-1-64 ;

Kouyaté Oumar (R. A. Dalaba) pour compter du 1-7-64 ;

N'Diaye Aly (Contributions Diverses Conakry) pour compter du 1-7-64 ;

Commis-expéditionnaires principaux 3e échelon.

**Pour le grade de commis-expéditionnaire principal 1er échelon :**

MM. Barry Mamadou Alimou (Dalen Labé) pour compter du 1-1-64 ;

Gaillard Etienne (Ministère Finances) pour compter du 14-2-64 ;

Touré Morlaye (Ministère Economie rurale et Artisanat) pour compter du 1-1-64 ;

Laurence Urbain-Raymond (Ministère Finances) pour compter du 14-8-64 ;

Camara Fassou (Ministère du Commerce) pour compter du 1-1-64 ;

Baldé Boubacar (Pita) pour compter du 1-1-64 ;

Barry Boubacar (Koundara) pour compter du 1-1-64 ;

Camara Daouda (Pita) pour compter du 14-1-64 ;

Camara Kanaforo (Kindia) pour compter du 1-2-64 ;

Kourouma Jean Baptiste (Dalaba) pour compter du 1-1-64 ;

Sané Oumar (Kankalabé Dalaba) pour compter du 1-1-64 ;

Sidibé Mamadou (Baranama Kankan) pour compter du 1-1-64 ;

Soumah Momo Morthen (Sous-Ordonnement Gaoual) pour compter du 1-1-64 ;

Tolno Laurent (B.C.R.G.) pour compter du 1-2-64 ;

Diora Fassa (R. A. Ké-

rouané) pour compter du 1-1-64 ;

Barry Boubacar (Trésor Conakry) pour compter du 1-1-64 ;

Hann Gouraïssi (Tobou-nou Kankan) pour compter du 13-9-64 ;

Keita Joseph (N'Zérékoré) pour compter du 1-1-64 ;

Bangoura Karim (Baranama Kankan) pour compter du 1-1-64 ;

Camara Aboubacar (Ministère de la Fonction publique et du Travail) pour compter du 14-2-64 ;

Diarra Habibou (Commandant d'Arrondissement Porédaka) pour compter du 14-2-64 ;

Lopis Louis (Ministère de la Défense Nationale et de la Sécurité) pour compter du 1-1-64 ;

Sako Damou (Commandant d'arrondissement Moussaya) p.c. du 14-2-64

Sidibé Magame (Ministère d'Etat) p.c. du 1-1-64.

Baldé Alpha Manda (Hôpital Donka Conakry) p.c. du 1-1-64.

Kouhaly Mamadou M. Développement économique) p.c. du 1-1-64.

Bah Sadiga (Sous ordonnancement Koundara) p.c. du 1-7-64.

Commis-expéditionnaires ordinaires 3e échelon.

### POUR LE GRADE DE COMMIS - EXPEDITIONNAIRE 1er ECHOLON

MM. Kalissa Aly (Ministère Finances) p.c. du 22-2-64.

Bangoura Jean August (Boké) p.c. du 22-2-64.

Diallo Mamadou Saliou Cdt. d'Arrond. Centraucougé) p.c. du 22-2-64.

Guillavogui Koma (Région administrative Macenta) p.c. du 22-2-64.

Condé Bandian (Région administrative Kankan) p.c. du 22-2-64.

Mme Laurence, née Kah Marguerite (MERA) p.c. du 22-2-64.

MM. Bangoura Thomas Lambert (Gaoual) p.c. du 22-2-64.

Camara Idrissa (Ministère du Commerce) p.c. du 2-8-64.

Conté Mamadou (Cdt. d'Arrond. Lisso Boffa) p.c. du 1-1-64.

Barry Mody Sory (Commandant du 5e Arrond. Conakry) p.c. du 1-1-64.

Camara Pierre Canal (Payerie centrale) p.c. du 23-3-64.

Mme Crespin, née Keita Sana (Dabola) p.c. du 20-2-64.

MM. Doukouré Mohamed (Haut Commissariat Jeunesse) p.c. du 5-9-64.

Boiro Oumar (Secrétariat d'Etat Habitat) p.c. du 1-1-64.

(Suite page 3)



# La Guinée... l'Afrique... le monde...

## Cadres administratifs

(Suite de la page 2)

Aboly David (Dubreka) p.c. du 22-2-64.

Diallo Thierno Oumar (Gaoual) p.c. du 22-2-64.  
Kaba Kabiné 2 (Cdt. d'Arrond. Sokourala) p.c. du 22-2-64.

Kéita Mamady (Ouendé-Kénéma Gueckédou) p.c. du 22-2-64.

Nabé Mory (Kissidougou) p.c. du 14-3-64.

Mme Seck, née Doumbouya Marie (M. Education Nationale) p.c. du 1-1-64.

Mme Camara, née Kamano Nagnouma (Inspection Travail) p.c. du 22-2-64.

MM. Camara Diégbé (Région administrative Mamou) p.c. du 1-1-64.

Toukara Sékou (Magenta) p.c. du 22-2-64.

Commis-expéditionnaires - adjoints 4e échelon.

### V. - PLANTONS

POUR LE GRADE DE PLANTON PRINCIPAL DE CLASSE EXCEPTIONNELLE

MM. Diallo Ibrahima Sory (Gaoual) p.c. du 1-1-64.

Camara Fodé (Boffa) p.c. du 1-1-64.

Camara Momo (Ministère Finances) p.c. du 1-1-64.

Condé Sory (Kissidougou) p.c. du 1-1-64.

Konaté Alamako (Région administrative Kankan) p.c. du 1-1-64.

Conté Ousmane (Minist.

Fonction Publique et Travail) p.c. du 1-1-64.

Korka Amadou (Région administrative Mamou) p.c. du 1-1-64.

Kalissa Georges (Région administrative Boké) p.c. du 1-1-64.

Yattara Bokary (Kindia) p.c. du 1-1-64.

Baldé Sékou - Oumar (Agriculture Kankan) p.c. du 1-1-64.

Yansané Moriciré (M. Développement Economique) p.c. du 1-1-64.

Camara Fodé (Région administrative Kankan) p.c. du 1-1-64.

Bangoura Bokary (Ministère Fonction Publique et Travail) p.c. du 1-1-64.

Bah Sory (Ministère du Commerce) p.c. du 1-1-64.

Sako Salifou (P.T.T.) p.c. du 1-1-64.

Mansaré Mamadou (Région administrative de Dabola) p.c. du 1-1-64.

Koné Faraké (T.P. Kindia) p.c. du 1-1-64.

Bangoura Soriba (p.c. du 1-1-64.

Sylla Kanfory (Minist. Développement Economique) p.c. du 1-1-64.

Sidibé Amara (M. Santé Publique et Affaires Sociales) p.c. du 1-1-64.

Plantons principaux de 2e échelon.  
La dépense est imputable aux budgets général et locaux intéressés, exercice 1964-1965.  
Le présent arrêté qui prend effet au point de vue solde pour compter du 1er Octobre 1964.

général de la section centrale, M. Moussa Sakho, a offert un déjeuner à l'intention du bureau fédéral, des membres du comité directeur, des conseillers généraux, des chefs des services régionaux, du bureau de l'Union locale et des colonies françaises, libanaise et syrienne.

A 15 heures, divers jeux ont repris sur la Place de l'Indépendance.

Le concours de beauté qui avait groupé plus de vingt jeunes filles a été remporté par Mlle Diallo Bintou (premier prix de beauté) les demoiselles Diallo Safiatou et Diallo Kadiatou (prix de beauté et d'élégance).

Un match de foot-ball qui a opposé l'équipe fédérale de Kindia à celle du camp Kémé Bouréma a mis fin aux manifestations.

Ibrahima Sory CAMARA.

## SPORTS... SPORTS... SPORTS

(Suite de la page 1)

surtout à partir du premier quart d'heure de la deuxième mi-temps. Je dirai que nous avons bénéficié d'un penalty mais malheureusement nous n'avons pas pu le transformer. Là c'était le moment psychologique de la partie. Par la suite, l'équipe de Csepel non pas qu'elle a dominé l'équipe nationale du Dahomey, mais par quatre coups de pieds arrêtés, elle a marqué quatre buts. Mais j'ai été satisfait car nous avons affronté honorablement cette équipe de Csepel qui compte trois « Internationaux » A et plusieurs « Espoirs » hongrois dans son rang.

**- La participation de sportifs dahoméens aux fêtes nationales guinéennes est un moyen de renforcement des relations amicales déjà existantes entre la Guinée et le Dahomey. Qu'en pensez-vous ?**

- Cette question est opportune; elle vient à propos car nous sommes à l'heure de l'unité africaine. Nous demandons tous de tous nos vœux, que cette unité arrive. Or je pense que nos échanges de jeunes, de sportifs, contribueront énormément à raffermir cette unité vers laquelle nous avançons. C'est par les sportifs, par le rapprochement entre les jeunes que nous nous connaissons de mieux en mieux.

Quand nous retournerons au Dahomey, nous serons des propagandistes pour la Guinée. Et les guinéens eux aussi, quand ils iront ailleurs, ou quand ils reviendront chez nous renforceront cette amitié qui doit exister entre tous les Africains. Ces échanges sont vraiment à encourager, à multiplier. Notre bref séjour en Guinée nous a permis, à nous jeunes dahoméens de connaître davantage les jeunes guinéens et je pense que les joueurs dahoméens et moi-même emporterons des adresses de camarades guinéens pour que une fois de retour chez nous nous continuions de correspondre dans un esprit de fraternité et de franche collaboration. C'est mon vœu le plus ardent et je dis merci à tous les amis guinéens qui nous ont si chaleureusement reçus.

Ils étaient là à tous les instants pour savoir ce dont nous avons besoin.

Au nom de toute la délégation dahoméenne et de tous les camarades qui sont restés au Dahomey, je dis merci et à bientôt.

Pour notre part, nous ne pouvons que remercier dirigeants et sportifs de l'Etat frère du Dahomey. L'esprit et la sportivité

du « Onze du Bénin » se passent de commentaires. En sport certes le résultat seul entre en ligne de compte ce qui n'influence nullement sur l'impression que l'on conserve précieusement d'un team. Le « Onze du Bénin » nous nous a quitté mais son prestige, son courage et son faire-play resteront à jamais attachés aux tablettes du « Stade du 28 Septembre » dont il a le premier, foulé le gazon.

### ATHLETISME

Le jeudi à l'ouverture de la saison d'athlétisme, se sont déroulées au Stade du 28 Septem-

bre les épreuves de course du 100m, 200m, et 800m 400m.

Voici les résultats techniques \*

**100 mètres :**  
1. Yattara Salifou 11"  
2. Touré Moussa 11" 5/10.  
3. Soumah Naby 11" 7/10.

**200 mètres :**  
1. Yattara Salifou 23" 4/10.  
2. Touré Moussa 24" 6/10.

**400 mètres :**  
1. Sylla Aly 53" 2/10.  
2. Camara Kerfalla 59"

**800 mètres :**  
1. Kéita O'Fdé 2' 9" 6/10.  
2. Soumah Abdou 2' 20".

### COMPOSITION DES EQUIPES

Sous la direction de l'arbitre international M. Jean-Louis Faber, les deux équipes se sont présentées dans les formations suivantes :

#### CSEPEL

1. Toroök, 2. Molnar, 3. Kiss, 4. Condar, 5. Vellai, 6. Kleiban, 7. Kaimar, 8. Faiudi, 9. Rottenbilier, 10. Varnai, 11. Pall.

#### DAHOMÉY

1. Charles Ana, 2. Xavier Gomez, 3. Félix Mathev, 4. Nicolas Naka, 5. Honenou, 6. Christophe, 7. Adolphe, 8. Raïmi, 9. Corréa, 10. Nourou, 11. Arthur.

## LE GALA DE BOXE au stade «28 Septembre»

Vendredi soir, dans le cadre de l'inauguration du Stade du 28 Septembre, la Fédération Guinéenne de Boxe a organisé un gala auquel assistaient un grand nombre de spectateurs.

Au programme figuraient sept combats de trois rounds de trois minutes chacun, auxquels participèrent quelques espoirs du pugilisme guinéen.

Voici le résultat technique de la soirée :

#### Poids mouche :

Konaté Mamadou et Baldé Boubacar, match nul ;

#### Super léger :

Après une partie très acharnée, Diallo Mamadou Benthé bat Bah Baïlo aux points.

#### Coq :

Sylla Ansoumane l'emporte par arrêt de l'arbitre.

#### Mi-lourd

Diallo Djibril ou « l'Hercule » de la soirée a été tenu à l'échec par Bah Samba Nouhou en lui arrachant un match nul après 3 reprises de combat âprement disputées.

#### Moyen :

Bangoura Fodé et Diallo Amadou font match nul.

#### Super mi-moyen :

Ce fut sans doute la meilleure sinon la plus belle partie de la soirée qui opposa Barry Mamadou à Diallo Samba. Par charges régulières et leurs feintes de corps, ils parvinrent à se faire match nul.

#### Plumes :

Le titré faillit être mis en jeu au cours de ce dernier combat. Bah Mandiou, champion de Guinée et détenteur d'une médaille

de bronze aux Premiers Jeux des Forces Montantes de Djakarta fut tenu en échec pendant le deuxième round par Bah Boubacar. Cependant, au troisième et dernier round, de part sa finesse, il parvint à triompher de son adversaire aux points.

Entre temps, en présence du directeur des Services des Sports M. Camara Naby Yaya a eu lieu la cérémonie de remise solennelle de diplômes et médailles aux vedettes nationales de boxe qui participèrent l'année dernière aux championnats africains de boxe au Caire et aux Premiers Jeux de Nouvelles Forces Montantes de Djakarta. Ce sont : Keita Makan, diplôme et médaille d'argent, 3 fois champion de Guinée.

Bah Madiou, diplôme et médaille de bronze.

Camara Mami, diplôme.

Cependant, il est déplorable, si non très compromettant, de constater des absences de plus en plus fréquentes de certaines grandes figures de la boxe guinéenne sur les rings, qui paraîtrait-il n'ont pas de rival sur le plan national.

Mais n'est-ce pas justement nos rings qui doivent préparer ceux qui seront appelés un jour à défendre nos couleurs au cours des matches internationaux ?

Une chose est, en tout cas certaine, un sportif qui ne lutte pas ne s'entraîne pas peut déjà se considérer vaincu avant même d'affronter son adversaire. Dans le sport il n'y a pas de rive il faut avancer ou se laisser avancer.

B. Abou

## Le 2 octobre à Kindia

(Suite de la page 4)

des syndicats, de la J.R.D.A. et des paysans à l'œuvre d'éducation nationale.

Après son allocution, El Hadi Mory Kéita a décerné la médaille d'honneur du Travail à Monsieur Fataye, directeur adjoint de l'Institut de Recherches Fruitières de Foulaya.

Dès les premières heures de la journée, les manifestations populaires ont repris par une course de vélos, couvrant un parcours de plus de 83 km, au terme de laquelle, Diop Alpha Amadou, coureur de classe, sélectionné à maintes reprises dans les compétitions nationales devant partir vainqueur, suivi peu de temps après par Kéité Sory, Camara Alkhaly et Bah Boubacar.

A 12 heures, à sa résidence, El Hadj Mory Kéita, entouré du secrétaire fédéral, le Dr Alpha Oumar Barry et du secrétaire



# HOROYA

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITÉ

Organe  
Général  
du  
Parti  
Démocratique  
de Guinée

COMPTE CHEQUES POSTAUX 6975  
BANQUE REPUBLIQUE DE GUINEE  
3-34-32

## Débats du Conseil de Sécurité à propos de l'admission du Malawi à l'O.N.U.

Le Conseil de Sécurité s'est réuni vendredi afin d'examiner la demande d'admission du Malawi, nouvellement indépendant.

Une approbation unanime de cette demande est attendue incessamment. Le Malawi deviendra alors le 113ème Etat membre de l'O.N.U. lors de la prochaine session de l'Assemblée générale.

Malte, qui a également présenté une demande d'admission aux Nations-Unies et la Zambie qui doit obtenir son indépendance le 24 octobre, doivent être également admises aux Nations Unies lors de la prochaine session de l'Assemblée générale.

Intervenant au cours du débat sur l'admission du Malawi aux Nations-Unies, M. Arsène Usher, représentant de la Côte d'Ivoire au Conseil de Sécurité, a déclaré que c'était un « heureux événement » pour le Conseil de recommander l'admission d'un nouvel Etat.

Intervenant à son tour, M. Dey Ould Sidi Baba, délégué du Maroc, a fait l'éloge du « grand nationaliste africain » le Dr Hasting Kamuzu Banda et déclaré :

« Le Maroc est convaincu que le Malawi remplira honorablement les obligations qui lui incombent. Sur le plan africain, comme sur le plan international, nous savons que le Malawi sera en mesure de remplir sa mission d'Etat indépendant. »

M. Charles Yost, délégué américain, a déclaré que c'était un honneur pour la délégation des

Etats-Unis d'accueillir le Malawi aux Nations-Unies et dit :

« Nous pensons que le Malawi apportera une importante contribution à l'œuvre de cette organisation. »

M. Roger Seydoux, représentant de la France, a exprimé ses vœux pour la prospérité et l'harmonie du Malawi, et indique que ce dernier remplissait toutes les conditions pour son admission aux Nations-Unies.

Le Dr Niolai Federenko, délégué soviétique, a saisi l'occasion du débat pour réitérer le refus de l'Union Soviétique de participer aux frais des opérations de l'O.N.U. au Congo et au Moyen-Orient et accuser les Etats-Unis de « provocations » à la suite de la publication d'un mémoire dans lequel il était dit que l'Union Soviétique devrait être privée de son droit de vote cette année si elle ne payait pas une partie de ses arriérés.

28 septembre et le 2 octobre à K

## Une nouvelle occasion pour les populations de réaffirmer leur volonté de dépassement

LES militants et militantes de la Fédération de Kindia ont célébré avec éclat le 66<sup>e</sup> anniversaire des dates historiques du 28 Septembre et du 2 Octobre 1964.

Les manifestations commencées le 27 septembre à partir de 20 h. ont été caractérisées surtout dans les comités de base par des Jambes populaires, suivies d'un gala de boxe, organisé à la permanence fédérale.

Le 28 Septembre à 10 heures, après le salut aux couleurs par le gouverneur de Région, El Hadj Mory Kéita, assisté du secrétaire fédéral de Kindia, le Dr Alpha Oumar Barry et du capitaine du Camp Kémé Bouréma, Mr Barry Siradou, un meeting a été organisé sur la Place de l'Indépendance.

Ce meeting dont le thème portait sur la conscience politique, l'engagement militant et le courage civique devait permettre à El Hadj Mory Kéita de faire l'historique du 28 Septembre et de traiter des perspectives nouvelles de développement dynamique offertes à la nation par le plan septennal.

Après le 28 Septembre, c'est le 1er octobre, qui de nouveau retint l'attention de tous. Ce jour, au cours d'un voyage qui me conduisit de Conakry à Kindia, j'eus l'occasion tout au

long du parcours Tabili-Kindia de constater que tout avait été envisagé, mis en place par les populations pour manifester leur joie, leur enthousiasme à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de la souveraineté de leur pays.

C'est ainsi que nous avons rencontré dans les gros villages bordant la route Conakry-Kindia des rassemblements de personnes avec leurs instruments traditionnels de musique, depuis le tam-tam, le balafon, la flûte, le tétacorde jusqu'aux calebasses et à la kora.

Au chef-lieu de la Région, une longue procession de jeunes gens, filles et garçons, avec à sa tête la fanfare du Camp Kémé-Bouréma et le comité directeur de la section centrale devant à partir de 20 heures, faire le tour de la ville de Kindia avec flambeaux en mains. La journée du 2 Octobre était accueillie sous une explosion de joie.

« 2 Octobre, journée de gloire, journée de joie et de recueillement, nous te célébrons avec tout l'éclat que tu mérites, car, nous nous souvenons et nous nous souviendrons de cet illustre homme, qui, confondu avec son message de la liberté, de la justice et de la démocratie, lâchant, il y a 5 ans, la colombe blanche,

proclamant ainsi notre souveraineté pleine et entière.

Notre volonté de dépassement est ferme et résolue.

Cette volonté s'est largement exprimée à travers la brillante allocution du gouverneur de la Région, El Hadj Mory Kéita, qui, s'adressant aux populations sur la Place de l'Indépendance déclarait notamment :

« En ce jour du 2 Octobre 1964, sixième anniversaire de la proclamation de la République de Guinée qu'il me soit permis d'exprimer notre joie et notre fierté à tous ; joie de vivre dans la démocratie, dans le cadre d'une République véritable.

« Notre plan régional de développement de 1963-1964 devait-il notamment déclarer, nous a permis de construire sept dispensaires à Kindia, Comba, Friguigbé et dans chaque Arrondissement, treize écoles, un pont à Friguigbé, une tribune digne de la réputation de la ville de Kindia, trois camps de Gardes Républicains. Nous avons achevé les vingt stands du Marché de Yenguéma, aménagé la boucherie. Le grand pont de Dar-Es-Salam est en voie d'achèvement.

Pendant la réalisation du plan régional 1961-1965, le bloc administratif et financier, la Villa Sily, la Maternité de 100 lits, les six classes de sixième dans chaque arrondissement qui constituent les embryons du Collège, les nouveaux stands du Grand Marché, et la refectoire de la route de Fossikouré et Dar-Salam seront entièrement achevés et inaugurés dans un proche avenir. »

El Hadj Mory Kéita a ensuite souligné que des emprunts ont été obtenus permettant le bitumage de la ville de Kindia, la construction de quatre classes de sixième dans les écoles de Taboré et de Barin-Fory.

Au cours du même plan, l'infrastructure administrative sera développée dans les Arrondissements notamment par la construction de logements d'ouvriers, la multiplication des chambres de passage.

Avec la reprise des vieilles plantations abandonnées, et grâce à l'aide appréciable de l'Etat le développement des coopératives agricoles permettra d'atteindre, voire dépasser les normes de 35.000 tonnes de bananes, de 7 000 tonnes d'ananas, et de 500 tonnes de riz fixées à la Région par la conférence économique de Foulaya.

Après avoir parlé ainsi des possibilités de la Fédération, El Hadj Mory Kéita a dit notamment :

« Bien sûr, qu'il nous faudra tous lutter contre la paresse et l'esprit de féodalité, et faire en sorte que chaque village de notre Région soit une cellule vivante de la production. »

En conclusion, il a rendu hommage à la participation dynamique de l'Armée populaire,

## Cinquième et dernière journée du Tournoi de football

Organisé à l'occasion de l'inauguration du Stade  
« 28 Septembre »

### Csépel a battu le Dahomey par 4. 0

En match disputé jeudi 7 octobre, comptant pour la cinquième journée du tournoi de football organisé à l'occasion de l'inauguration du Stade du 28 Septembre, le club hongrois Csépel a battu l'équipe nationale du Dahomey par 4 buts à zéro.

Le club hongrois reste seul vaincu de ce tournoi. Dimanche, le « Csépel » avait triomphé de l'équipe nationale de la Sierra-Léone après une partie très facile par le score de 7 buts à 0. La seconde (trois buts à deux) est celle acquise à l'issue du match nocturne disputé lundi contre le « Onze de Guinée ». Enfin la troisième victoire à laquelle nous avons assisté jeudi après-midi s'est soldée par le score de quatre buts à zéro devant l'équipe nationale du Dahomey.

Mais on ne peut d'ailleurs qualifier cette dernière rencontre du tournoi que de malchanceux pour le « Onze du Bénin », dont les dirigeants et joueurs ont dit leur satisfaction après la rencontre car le club hongrois compte trois « internationaux » et plu-

sieurs espoirs. L'entraîneur dahoméen, M. Luc Olivier nous le confirme dans l'interview qu'il a accordé à notre reporter Bangoura Abou à la veille de son départ pour Cotonou.

« M. Luc, votre équipe vient de participer aux côtés des équipes de Guinée aux équipes étrangères à Conakry à un tournoi de football. Que pouvez-vous dire des matches opposant les équipes de Guinée aux équipes du Dahomey ? »

« Le football guinéen est très en avance. D'ailleurs le 1er août 1963 lorsque votre équipe nationale était venue jouer à Porto-Novo à l'occasion de notre fête nationale, elle a fait de très fortes impressions ; elle a gagné par 3 buts à un à Porto-Novo. Elle joue avec une aisance extraordinaire. Je veux dire que l'équipe guinéenne a joué simple, et en football je crois que c'est ça qui compte. Lorsque l'on veut se compliquer la tâche on n'arrive pas à faire quelque chose de cohérent. Ainsi, avant de venir

ici nous la craignons. Et par la suite notre crainte était justifiée car à l'issue de notre premier match nous avons été défaits par 5 buts à 2. Mais je dois avouer que l'équipe guinéenne avait été très sérieusement préparée pour ce tournoi et cela va de soi car à l'inauguration d'un complexe sportif comme celui de Conakry il est légitime que l'équipe nationale défend vaillamment ses couleurs devant son public. L'équipe guinéenne l'a fait et nous la remercions au nom de tous les Africains car elle a montré aux étrangers sinon aux Européens que l'Afrique va de l'avant aussi bien dans le domaine sportif que dans les autres domaines. Et nous l'apprécions par son jeu rapide, de passes courtes intelligemment exécutées.

« Et quelles sont vos impressions sur votre match de cet après-midi contre le club hongrois Csépel ? »

« C'est un match malheureux. »

## Contre la discrimination raciale en Afrique du Sud

La commission spéciale de l'O.N.U. sur l'apartheid a adressé une « requête urgente » au gouvernement d'Afrique du Sud lui demandant de suspendre la peine de mort prononcée à l'encontre de trois dirigeants du Congrès National Africain, à Port Elizabeth.

La commission spéciale sur l'apartheid a également lancé un appel urgent à « tous les membres des Nations Unies, à toutes les organisations, et à tous les hommes, afin qu'ils usent de leur influence pour sauver la vie des trois hommes injustement condamnés et pour qu'ils persuadent le gouvernement de Prétoria d'accorder le bénéfice de l'amnistie à toutes les personnes emprisonnées, internées ou soumises à d'autres châtiments, pour s'être opposées à la politique d'apartheid du gouvernement sud-africain.